

# Recommandations pour réussir à obtenir l'adoption d'une résolution municipale en appui à nos demandes

*Version améliorée le 27 mai 2020*

Règle générale, à moins d'être sûr à 100% d'avoir l'appui de votre maire ou mairesse (parce qu'il/elle est un-e bon-ne ami-e, par exemple), il vaut mieux **ne pas aller demander aux élus municipaux d'adopter une résolution avant...**

- 1) d'avoir formé un groupe, et d'avoir lancé une page Facebook de groupe publique (plus de détails à ce sujet au bas de ce document) et d'avoir recruté la participation de quelques centaines de membres sur cette page, au besoin en organisant une conférence d'information ou une présentation d'un documentaire pertinent et en profitant de cette occasion pour recruter des membres pour votre groupe;
- 2) de s'être organisé pour ramasser le maximum d'appuis de vos concitoyens à votre projet de demande de résolution au moyen d'une pétition locale, semblable à celle de Stop 5G Rimouski et sur la même plateforme de change.org - voir à <https://www.change.org/p/ville-de-rimouski-la-5g-à-rimouski-non-merci>. Un modèle simplifié de pétition est disponible à (lien à venir);
- 3) d'avoir fait en sorte que vos élus aient regardé le documentaire *Generation Zapped* (bande-annonce: <https://vimeo.com/221492864> - Version anglaise intégrale : <http://cqlpe.ca/mp4/GenerationZapped.mp4>) et de les avoir tous bien documentés ;
- 4) pour *ensuite* seulement, entreprendre de solliciter l'appui par résolution de votre municipalité à l'*Appel urgent au gouvernement du Canada* disponible à <https://www.stopponsla5g.ca/appel>, une fois obtenu l'appui de centaines ou de milliers de résidents locaux (via la pétition), ce qui vous donnera le droit de vous exprimer au nom de votre collectivité locale plutôt qu'en votre seul nom, si vous omettiez de faire ce qui est recommandé ci-haut.

À noter que si, après avoir fait tout ce qui est proposé dans ce document, vous ne parvenez pas à persuader vos élus municipaux d'adopter une résolution réclamant du fédéral un moratoire sur le déploiement de la 5G, vous devrez probablement envisager des démarches plus poussées pour y arriver. Par exemple, vous pourrez inviter les gens qui vous soutiennent

(par courriel si vous disposez de leurs adresses de courriel – à obtenir lors de chaque événement publique que vous organiserez – ou via un événement Facebook sur votre page de groupe Stop 5G, ou également par l'envoi d'une mise à jour de votre pétition sur [change.org](https://change.org)) à venir assister aux séances du conseil où des membres de votre groupe Stop 5G pourront faire des interventions bien préparées et courtoises durant la période de questions, sans toutefois provoquer, blâmer, ni chercher la confrontation, puisque nous voulons faire de nos élus locaux nos alliés dans cette lutte provinciale et nationale. La présence de nombreuses personnes vous soutenant lors des séances du conseil municipal contribuera évidemment à illustrer l'appui populaire dont vous disposez.

Toutefois, prenez bien note qu'avant de vous présenter en grand nombre à une séance du conseil municipal, il est recommandé de demander en premier lieu à rencontrer le maire (ou la mairesse) en privé à son bureau, ou bien avec tous les conseillers lors d'une séance préparatoire régulière d'une réunion municipale. Bien évaluer en temps opportun laquelle des 2 approches est la meilleure. Il est généralement préférable de rencontrer d'abord le maire ou la mairesse en privé, pour qu'il ou elle se sente plus libre de s'exprimer franchement, sans la présence des autres de son équipe. Il peut dans bien des cas s'avérer préférable aussi de demander que le directeur (ou la directrice) de la municipalité soit présent-e, car il est tout aussi important de gagner son appui, puisque ses conseils et opinions ont habituellement beaucoup de poids auprès du maire (ou de la mairesse) et des conseillers.

Il est possible que la problématique des risques sanitaires liés à l'exposition aux rayonnements micro-ondes soient perçue avec un certain scepticisme, étant donné que la plupart des gens n'ont pas encore été bien renseignés à ce sujet. Il faut alors user de doigté et faire preuve de patience, leur fournir une documentation solide et crédible, et leur laisser le temps et l'occasion de bien se familiariser avec le sujet et, idéalement, tel que recommandé ci-haut, les amener à prendre le temps de regarder le documentaire *Generation Zapped* qui est une bonne introduction sur la réalité de ces impacts sanitaires, même s'il parle surtout de ce qui se passe aux États-Unis et s'il ne porte pas essentiellement sur la 5G. Il existe d'autres options de documentaires ou vidéos à leur proposer. Contactez-nous à [contact@stopponsla5g.cqlpe.ca](mailto:contact@stopponsla5g.cqlpe.ca) afin que nous puissions vous en donner la liste.

Il ne faut pas perdre de vue que, la plupart du temps, les responsables d'une municipalité ont beaucoup de dossiers requérant leur attention et qu'il leur est donc parfois difficile de consacrer suffisamment de temps de qualité pour prendre connaissance des informations que pouvez leur présenter.

*Voici quelques exemples de documents disponibles que vous pouvez leur fournir par étapes successives pour ne pas les inonder en une fois de trop de lecture à faire...*

### **Lettre à l'intention des élus municipaux**

<http://cqlpe.ca/doc/LettreAuxElusMunicipaux.docx>

L'envoi par courriel de cette lettre ci-dessus, par toutes les personnes intéressées à former ou à soutenir l'action d'un groupe Stop 5G, au maire ou à la mairesse, avec copie à tous les conseillers municipaux, est un bon moyen de commencer à les sensibiliser sur le sujet. C'est la première étape idéale. Il y a plus de détails sur cette démarche à

<http://cqlpe.ca/pdf/EcrireElusMunicipaux.pdf>

### **LES IMPACTS DE LA 5G EN SEPT QUESTIONS/RÉPONSES**

<https://bit.ly/2uPbmQq>

**Ce qu'il faut savoir au sujet de la 5G** (7 minutes de lecture)

<https://www.stopponsla5g.ca/post/ce-qu-il-faut-savoir-au-sujet-de-la-5g>

**Présentation des risques liés à la 5G** (22 minutes de lecture)

<https://www.stopponsla5g.ca/post/présentation-des-risques-liés-à-la-5g>

### **DOCUMENTATION ET VIDÉOS À L'INTENTION DES ÉLUS**

[http://cqlpe.ca/pdf/Documentation\\_pour\\_les\\_elus.pdf](http://cqlpe.ca/pdf/Documentation_pour_les_elus.pdf)

### **PRÉSENTATION DU MOUVEMENT DE CITOYENS QUÉBÉCOIS**

***Stoppons la 5G – Vivons sans danG***

<http://cqlpe.ca/pdf/PresentationCampagne.pdf>

Familiarisez-vous bien avec le contenu de tout document que vous désirez leur envoyer ou remettre, et explorez aussi le contenu des liens fournis, car *votre propre maîtrise du sujet est la base de tout le reste*. Il vous sera en

effet difficile, voir impossible, de fournir des réponses sensées, fondées sur les faits et la science plutôt que sur des opinions ou sur une compréhension trop partielle du dossier, lorsqu'un-e élu-e vous soumettra une question, demandera des éclaircissements ou évoquera des raisons de douter du bien-fondé de vos préoccupations à l'égard des rayonnements micro-ondes émis par les technologies sans fil et celles, de type millimétrique, que la 5G émettra à compter de 2022.

Une fois que votre pétition locale (réservée aux résidents de votre municipalité) est lancée et tandis que vous déployez les efforts nécessaires pour la faire signer par le maximum de personnes (notamment en invitant les membres de votre groupe Facebook à non seulement la signer, mais à solliciter toutes les personnes qu'elles connaissent dans votre ville à en faire autant), vous pouvez envoyer par courriel à vos élus municipaux (au maire avec les conseillers en Cc) la lettre disponible à <http://cqlpe.ca/pdf/Introduction.pdf>.

Dans cette lettre, les élus peuvent notamment prendre connaissance de l'existence d'un modèle de résolution, *mais il n'y est nullement indiqué qu'il leur est formellement demandé à cette étape de l'adopter*. Cela est fait dans une seconde lettre en ligne à <http://cqlpe.ca/pdf/DeuxiemelettreauxElus.pdf> où il est notamment indiqué : « *Si vous le voulez bien, votre municipalité pourrait appuyer cette démarche par voie de résolution en utilisant tel quel le modèle de résolution disponible à [http://cqlpe.ca/pdf/Modele\\_de\\_resolution\\_municipale.pdf](http://cqlpe.ca/pdf/Modele_de_resolution_municipale.pdf) ou en l'adaptant à votre convenance. Cette résolution est basée sur le contenu de l'Appel et servira de levier pour accroître la reconnaissance nationale de la pertinence de ce qu'il réclame, à mesure que de plus en plus de municipalités joindront le poids de leur voix en soutien à cet effort national.* »

Vous pouvez utiliser ces 2 dernières lettres ci-dessus telles qu'elles sont libellées, ou les adapter au besoin à la réalité et aux circonstances locales, mais il est important de les signer avec le nom des principaux membres de votre groupe Stop 5G et d'y indiquer aussi le nom de ce groupe, afin que vos élus comprennent qu'il ne s'agit pas d'une seule personne qui leur écrit, mais bien d'un groupe organisé, constitué en soutien à la campagne provinciale *Stoppons la 5G – Vivons sans danG*. Vous pouvez profiter de l'envoi de cette seconde lettre pour solliciter une rencontre avec votre maire/maireesse.

Si vous ou l'un des membres de votre groupe a déjà personnellement eu des échanges ouverts et cordiaux avec le maire (ou la mairesse) et qu'une relation de confiance mutuelle existe, une rencontre seul à seul pourrait suffire, mais en général il est préférable d'y aller à 2 ou 3 personnes, s'exprimant de façon calme et courtoise, afin de montrer que vous n'êtes pas seul-e à vous inquiéter de l'arrivée prochaine de la 5G ou de son déploiement s'il est déjà commencé — comme à Montréal, seul endroit, pour le moment, où il y en a... officiellement du moins.

Nous avons pour objectif d'obtenir le maximum de résolutions municipales d'ici le mois de novembre 2020. Il est important d'agir prudemment dans tous vos contacts, sans témérité impulsive ni improvisation, car comprenez bien que si vous bâclez les choses, en pensant bien faire et/ou en voulant aller trop vite, une fois que l'on vous aura officiellement refusé l'adoption d'une résolution, il sera très difficile pour vous ou quiconque d'obtenir ensuite l'ouverture nécessaire pour accepter de reconsidérer une première décision défavorable.

Par contre, si vous réussissez à obtenir l'adoption d'une résolution bien formulée, idéalement adoptant ou utilisant largement le modèle qui est proposé, cela constituera un pas important de plus dans le développement d'une masse critique de crédibilité et d'appuis à nos demandes dans l'opinion publique et au sein de l'appareil d'État, tant au niveau provincial que fédéral.

En effet, lorsque des élus municipaux accordent leur soutien à nos démarches, après en avoir consciencieusement examiné les informations fournies, ainsi que le contenu de l'Appel et du modèle de résolution proposé, cela a de nombreux effets positifs pour notre campagne. Tout d'abord cela aide à créer un effet d'entraînement auprès des autres conseils municipaux sollicités pour offrir un semblable appui.

Puis, même si l'adoption d'une telle résolution n'est au fond qu'un geste symbolique puisque les municipalités n'ont pas juridiction pour interdire le déploiement des antennes du réseau cellulaire sur leur territoire, cela exerce néanmoins une pression morale sur les paliers supérieurs de gouvernement, une pression qui s'accroîtra à mesure qu'augmentera le nombre de municipalités ayant posé un tel geste.

Enfin, lorsque des élus municipaux, ayant la responsabilité de veiller au bien-être des citoyens les ayant élus, étudient et valident nos préoccupations et nos demandes, cela apporte une grande crédibilité à la cause de nous défendons. Les médias et l'ensemble de la population qui observeront grandir les appuis à nos démarches finiront par y adhérer à leur tour, une fois qu'une certaine masse critique aura été atteinte.

Si vous avez des questions ou aimeriez des conseils adaptés à votre situation locale, vous pouvez prendre rendez-vous par courriel avec l'organisateur principal de la campagne, afin de lui parler au téléphone. Il suffit de lui écrire à [contact@stopponsla5g.cqlpe.ca](mailto:contact@stopponsla5g.cqlpe.ca).

## **RÉCAPITULONS...**

La première étape consiste à former un groupe Stop 5G local, créer une page de groupe Facebook en mode visible par tous, et lancer une pétition visant à vous assurer d'un large appui des résidents de votre municipalité en faveur de l'adoption d'une résolution demandant un moratoire sur la 5G et appuyant les autres demandes formulées dans l'*Appel urgent au gouvernement du Canada*. Idéalement, essayez d'obtenir qu'environ 20% des citoyens de votre municipalité en âge de voter aient signé la pétition *avant* que de prendre officiellement contact avec votre maire/mairesse.

Sauter cette étape essentielle et contacter vos élu-e-s sans pouvoir démontrer, liste imprimée des signataires de la pétition à l'appui, que vous représentez une proportion importante des résidents de la municipalité, c'est risquer de vous faire gentiment éconduire ou simplement ignorer, car que ne représenteriez alors que vous-même et/ou une petite poignée d'opposants locaux.

Il est essentiel de faire ce premier contact après avoir d'abord recueilli suffisamment d'appuis pour que la mairesse ou le maire comprenne bien que si elle/il refuse d'adopter la résolution demandée, elle/il va s'aliéner une part importante des gens dont elle/il veut avoir le vote lors des prochaines élections — si bien sûr elle/il désire se faire réélire.

Nous comptons sur votre soutien et votre collaboration afin de tous nous aider à réaliser l'objectif central de la campagne provinciale et nationale : *Stopper la 5G et vivre sans être constamment exposés aux rayonnements micro-ondes des technologies sans fil.*



Jean Hudon

Membre fondateur du comité organisateur de la campagne *Stoppons la 5G – Vivons sans danG*  
<https://www.stopponsla5g.ca>

\* \* \* \* \*

## **INSTRUCTIONS POUR CRÉER UNE PAGE FACEBOOK DE GROUPE**

Si ce n'est pas déjà fait, vous devriez d'abord lire ce qui se trouve sous **Création d'une page Facebook Stop 5G** à <https://www.stopponsla5g.ca/campagne>.

Il existe plusieurs ressources pour vous familiariser avec le concept d'une page de groupe sur Facebook, si vous n'êtes pas déjà familier avec cela. Voir par exemple...

### **GROUPE FACEBOOK : POURQUOI CRÉER LE VÔTRE ?**

<https://www.social-media-for-you.com/groupe-facebook-pourquoi-creer-le-votre/>

*Concrètement, voici comment faire...*

- En étant connecté à votre compte, allez à [www.facebook.com/groups/](http://www.facebook.com/groups/) et cliquez sur le bouton bleu "Créer un groupe", nommez votre groupe Stop 5G (nom de votre ville ou arrondissement) et choisir l'option "Public" via le petit triangle pointant vers le bas à droite de l'option "Privé" qui s'affiche et laisser l'option "Visible" qui s'affiche déjà.
- Puis, téléchargez une photo de couverture — sa dimension idéalement devrait être de 851 pixels de largeur, 315 pixels de hauteur avec une résolution de 72 pixels/pouce - si elle est plus grande, vous pourrez la déplacer une fois téléchargée pour le meilleur effet possible. Usez de votre imagination pour choisir une image caractérisant bien votre groupe ou trouvez avec <https://images.google.com/> une photo représentant une vue typique de votre ville (photo aérienne par exemple). Si vous êtes habile avec Photoshop, ajoutez-y le nom de votre groupe. Pour vous inspirer, voir les autres pages des groupes Stop 5G dont les liens sont

fournis à <https://www.stopponsla5g.ca/campagne>. Puis, ajoutez aussi une photo de profil - vous pouvez par exemple utiliser celle à <https://bit.ly/2M2IfP2> ou celle à <https://bit.ly/2AhvBJc>.

- Allez à <https://www.stopponsla5g.ca/campagne> y copier la description et les règles de base proposées et coller cela dans la “Description” du groupe (accessible via l’onglet “À propos” à gauche), et ce, afin de pouvoir disposer de balises éprouvées pour modérer les contenus (publications et commentaires) que les membres publieront sur la page... si vous leur laissez cette possibilité! Car en effet Facebook vous offre aussi l’option, au bas des paramètres accessibles via l’onglet “... PLUS” et “Modifier les paramètres du groupe”, de ne permettre qu’aux administrateurs de la page d’y publier du contenu, ou bien de faire en sorte que toutes les publications de membres soient d’abord soumises à une approbation par un administrateur ou un modérateur. C’est recommandé si vous voulez vous éviter de devoir surveiller très souvent chaque jour les contenus publiés sans pré-approbation par les membres. Examinez aussi les autres options expliquées dans ces paramètres pour voir ce qui vous convient.
- Puis, vous pouvez commencer à publier quelques publications (puisez dans celles disponibles à <https://www.facebook.com/STOP-5G-Montréal-113058560111200> et à <https://www.stopponsla5g.ca/blog> pour fournir quelques publications offrant du contenu instructif et fiable. Enfin, invitez des gens parmi vos amis Facebook et ceux des autres membres fondateurs de votre groupe à devenir membres de votre nouveau groupe et invitez régulièrement vos nouveaux membres à en faire autant auprès de leurs propres amis Facebook. Ainsi, votre groupe grandira rapidement.
- Si vous avez créé une pétition (en utilisant le modèle recommandé) invitez les membres dans une publication épinglée au haut de la page (sous forme d’annonce) à aller la signer et à aider à la faire signer par d’autres personnes (uniquement des résidents de votre ville ou arrondissement).
- Quand vous organiserez des activités de sensibilisation, annoncez-les et pensez à créer un événement Facebook afin de stimuler la participation du public.



- Pour toute question, n'hésitez pas à écrire à [contact@stopponsla5g.cqlpe.ca](mailto:contact@stopponsla5g.cqlpe.ca) pour demander de l'aide ou contacter Jean Hudon via Messenger